

LES PARTENAIRES : AU SERVICE DES PERSONNES ET DES ENTREPRISES

La FFBS 9 établissements et services dans le nord Essonne des équipes médico sociales et d'insertion : expertise, formation, insertion et emploi des personnes en situation de handicap psychique.

L'EPNAK 7 établissements et services dans le sud Essonne et Soisy-sur-Seine: des équipes médico sociales et d'insertion : expertise, accompagnement, formation, insertion des personnes en situation de handicap dont autisme.

Le Service public de l'emploi Pôle Emploi, Cap Emploi et Missions Locales.

Un réseau d'employeurs qui soutiennent le projet (Accor, Thales, CRE RATP,...), plus de 250 employeurs publics, privés.

CONTACTER ACCESSYL :

M. FAYOS : Directeur du CRP de Sillery, structure porteuse d'ACCESSYL

Tél. : 01 64 48 29 90

Adresse mail :

accessyl@ffbs-sillery.com

Permanence 7j/7j



- INNOVATION
- FLUIDITÉ
- SYNERGIE
- RÉACTIVITÉ
- COOPÉRATION
- DYNAMIQUE

ACCESSYL

**Dispositif Itinérant
d'Emploi Accompagné
en Essonne**



capemploi

Sillery

EPNAK

pôle emploi

Sillery

EPNAK

Public concerné

Personnes en situation de handicap psychique relevant d'un accompagnement conséquent afin de sécuriser leurs parcours vers et dans l'emploi.
Notification CDAPH obligatoire.

ACCESSYL accueil :

Des personnes à la recherche d'un emploi en milieu ordinaire à la sortie d'un ESAT, d'un lieu de soin ou suite à une période d'inactivité.

Des personnes à la recherche d'un premier emploi en milieu ordinaire de travail en fin de scolarité, de formation professionnelle, de période de soin ou suite à une période d'inactivité...

Des personnes « entre deux emplois » en milieu ordinaire.
Des personnes en emploi en milieu ordinaire.
Des personnes souhaitant créer leur activité (accès à l'entrepreneuriat).

Prestations

Module 1 : Évaluation de la situation de la personne

- Recueil des éléments préalables à l'évaluation.
- Évaluation des ressources et besoins de la personne.
- Évaluation de l'environnement de la personne.

Module 2 : Détermination du projet professionnel et aide à sa réalisation

- Élaboration du projet professionnel.
- Validation du projet professionnel.

Module 3 : Assistance du bénéficiaire dans sa recherche d'emploi

- Ciblage de l'emploi.
- Techniques et recherches d'emploi.
- Prospection d'employeurs potentiels.

Module 4 : Accompagnement dans l'emploi

- Intégration de la personne et sensibilisation des entreprises et équipes.
- Suivi de la personne en entreprise.
- Accompagnement de l'entreprise.

Comment le dispositif fonctionne-t-il ?

Ouverture du dispositif 16 Décembre 2017

- Entrées permanentes à tous les stades de l'accompagnement.
- Référent unique pour les personnes et les employeurs .
- Premier entretien fixé dans la semaine suivant la réception de la notification .
- Permanences 7J/7 permanences téléphoniques soirées et week end.
- **Accessibilité**
 - Service itinérant en Essonne au plus près du lieu de vie et /ou de travail des personnes.
 - Bus aménagé pour l'accueil des bénéficiaires (travailleurs en situation de handicap et entreprises).
 - Permanences et structures d'appui au sein des Etablissements et services de la FFBS et de l'EPNAK, ainsi que chez nos partenaires du service public de l'emploi.

